

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2018
PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-huit et le 10 avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 04 avril 2018, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jacqueline PUGET, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	15

Présents : Jean-Marie BERNARD, Marie-José CAYOL, Armelle DAMY, Bernadette LAPEYRE, Alain LAURENS, Guy MICHEL, Jean-Claude MICHEL, Thomas MICHEL, René PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Christine ROUX, Jocelyne SERRES, Quentin SERRES

Absents excusés/pouvoirs : Henri SERRES a donné pouvoir à Jacqueline PUGET

Secrétaire de séance : Bernadette LAPEYRE

Mme le Maire remercie la Trésorière de la commune, Mme VILLOIN Aurélie, de sa présence.

I- Budgets primitifs 2018 – approbation du budget principal M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 7 566 702,38 €

Recettes de fonctionnement : 6 475 804 €

Report résultat 2017 : 1 090 898,38 €

Total recettes de fonctionnement : 7 566 702,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement 2018 : 6 544 047,38 €

Reste à réaliser 2017 : 4 563 365,78 €

Report solde investissement 2017 : 1 410 256,14 €

Total dépenses d'investissement : 12 517 669,30 €

Recettes d'investissement 2018 : 8 160 648,15 €

Reste à réaliser 2017 : 4 357 021,15 €

Total recettes d'investissement : 12 517 669,30 €

Rappel de l'affectation du résultat de fonctionnement 2017 (2 707 499,15 €) décidé lors du vote du CA2017 : au R 1068 (couverture du déficit d'investissement + solde des RAR) : 1 616 600,77 € et Report en fonctionnement au R002 : 1 090 898,38 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2018	BP 2017
Charges à caractère général	1 894 500	1 858 000
Charges de personnel	2 211 670	2 176 000
Atténuation de produit (FNGIR)	209 000	209 000
Autres charges gestion courante	796 500	790 500
Charges financières	340 000	370 000
Charges exceptionnelles	105 000	150 000
Dotations aux provisions	225 000	200 000
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	5 781 670	5 754 277,17
Virement à la section d'investissement 023	1 766 517,38	1 868 360,75
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	7 566 702,38	7 637 421,75

RECETTES	BP 2018	BP 2017
Atténuation de charges (remboursement arrêts maladie)	70 000	70 000
Produits des services	895 000	829 000
Impôts et taxes	2 659 404	2 563 000
Dotations et participations	1 893 000	1 890 000
Autres produits de gestion courante	956 000	936 000
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 473 804	6 288 500
Résultat reporté	1 090 898,38	
Recettes de fonctionnement	7 836 702,38	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

		€ TTC	RAR 2017
Opération 20	Acquisition de matériel	438 000	34 488
Opération 25	Travaux sur réseaux	86 800	17 121
Opération 27	Voirie communale	250 000	9 000
Opération 28	Chemins ruraux	30 000	
Opération 32	Aménagement La Joue du Loup	1 250 000	73 412
Opération 33	Aménagement Superdévoluy	596 000	218 000
Opération 35	Aménagement villages et hameaux	140 760	
Opération 40	Bâtiments communaux	100 000	63 000
Opération 41	Cabanes pastorales	137 000	
Opération 43	Eglises et Mère Eglise	15 000	46 000
Opération 45	Centre sportif	87 000	
Opération 46	Centre de bien-être	500 000	3 800 000
Opération 49	Signalétique	96 000	18 660
Opération 50	VTT	12 000	12 000
Opération 51	Activités pleine nature	144 800	30 084
Opération 55	Domaine nordique	53 600	
Opération 57	Aménagement Stations	737 200	241 600
ONA	Opérations non affectées	174 120	
	Total dépenses d'équipement	4 848 270	4 563 365

16	Remboursement capital de la dette	996 000
266	Participations	500 000
020	Dépenses imprévues	199 777,38
Report solde exécution 2017		1 410 256
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		12517669,30

RECETTES

	RAR 2017	BP 2018
Subventions	1 066 021	3 419 015
Emprunts	3 291 000	200 000
Dotations, fond divers et réserves		300 000
Excédents de fonctionnement R1068		1 616 600
Produit des cessions		840 000
Opérations d'ordre entre sections		18515
Virement section fonctionnement 021		1 766 517
Total	4 357 021	8 160 648
TOTAL GENERAL	12 517 669,38	

Considérant le projet de budget primitif 2018 du Budget Principal de la commune présentant une section de fonctionnement en équilibre à 7 566 702,38 € et une section d'investissement en équilibre à 12 517 669,30 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve à l'unanimité le BP 2018 du budget principal.

2- Budgets primitifs 2018 – approbation du budget annexe Eau/Assainissement/STEP M4

Le BP s'équilibre en exploitation à 1 536 57,52 € avec en recettes un report du résultat d'exploitation 2017 de 342 615,52 €.

En investissement, le BP s'équilibre à 1 117 849,66 € : avec 906 203,92 € de nouvelles dépenses et 211 645,74 € de restes à réaliser de 2017. En recettes, 746 345,95 € de nouvelles recettes, 63 9741 € de reste à réaliser de 2017 et 307 532,71 € de report d'excédent de la section d'investissement de 2017.

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

	BP 2018	BP 2017
Charges à caractère général	843 700	799 200
Charges de personnel	157 000	157 000
Atténuation de produit	130 000	130 000
Autres charges de gestion courante	11 010	11 000
Charges financières	90 000	95 000
Charges exceptionnelles	40 000	40 000
Dépenses imprévues	34 618,57	
Virement section investissement		11 810
Opération d'ordre entre sections	230 228	230 892
Total	1 536 557,52	

RECETTES

	BP 2018	BP 2017
Vente d'eau / Redevance assainissement	1 000 000	988 000
Autres produits de gestion courante	450 10	25 000
Produits exceptionnels	2 000	3 000
Résultat reporté 2017	342 615	
Total recettes gestion services	1 536 557,52	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant 2018	RAR 2017
Frais d'études	107 420	
Travaux réseaux eau et assainissement	456 951,92	211 645,74
Emprunts (capital)	146 000	
Dépenses imprévues	48 900	

Opérations ordre	146 932
Total dépenses	1 117 849,66

RECETTES

Recettes	Montant 2018	RAR 2017
Subventions	516 117	63 971
Solde d'exécution 2016	307 532,71	
Opérations ordre	230 228,95	
Total recettes	1 117 849,66	

Considérant le projet de budget Primitif 2018 du Budget annexe Eau/Assainissement/STEP de la commune présentant une section d'exploitation en équilibre à 1 536 557,52 € et une section d'investissement en équilibre à 1 117 849,66 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le BP 2018 du budget annexe Eau/Assainissement/STEP.

3- Budgets primitifs 2018 – approbation du budget annexe Lotissement Les Lapiaz M14

Ce budget prévoit une vente d'un lot à 130 000 € et des frais divers pour 10 000 €. Le reste des écritures concerne de la gestion de stocks.

Pour mémoire : Résultat de fonctionnement reporté de 2017 (002) : + 274 806,48€

Résultat d'investissement reporté de 2017 (001) : - 166 473,21 €

Considérant le projet de budget Primitif 2018 du Budget annexe Lotissement Les Lapiaz de la commune présentant une section de fonctionnement en équilibre à 551 284,69 € et une section d'investissement en équilibre à 342 946,42 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le BP 2018 du budget annexe Lotissement Les Lapiaz.

4- Vote des Taux des taxes locales 2018

Le Maire rappelle que l'an dernier il avait été décidé pour éviter de trop augmenter en une seule fois les taux, d'augmenter légèrement les taux un peu chaque année. Il est proposé cette année une hausse 1%.

	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2017	Proposition taux 2018	Produit en €
Taxe habitation	4 760 000	13,02	13,15	625 950

Taxe foncier bâti	4 049 000	16,69	16,86	682 536
Taxe foncier non bâti	34 200	84,74	85,59	29 271

Considérant le produit nécessaire à l'équilibre du budget, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour et 1 contre, vote les taux suivants :

- Taxe Habitation : 13,15 %
- Taxe Foncier Bâti : 16,86 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 85,59 %.

5- Attribution des subventions aux associations

Comme chaque année, les associations de la Commune ont déposé des dossiers de demande de subvention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, attribue à l'unanimité, les subventions suivantes :

Associations	Montant attribué
Amis de Mère Eglise	4000
Judo Club Dévoluy	6500
Génération Mouvement	5000
L'Amicale Autour des Enfants	2200
Dévoluy Pétanque	4000
Comité des fêtes de St Etienne	10000
Ski club Dévoluy	16500
Couleurs Dévoluy	3600
Les Davalaires	8500
Maîtres-chiens d'Avalanche des Hautes-Alpes	110
Dévoluy Rallye Team	14000
Harmonie Yoga Dévoluy	420
Déniv'oluy	3000
Dissy Danse et D'ailleurs	3500
Club Alpin Français Buech Dévoluy (Grande Trace en 2018 et activités jeunes)	1700
La Croisée des Drailles	2000

Les D'jantés	4000
Village des jeunes (chantier Mère Eglise)	3000
US Veynes/Serres football	150
Association des commerçants de Superdévoluy	2000
Association des commerçants de La Joue du Loup	2000
DEJANT'HEY	1000

Et précise pour les DEJANT'HEY que la subvention attribuée doit permettre l'acquisition d'un chrono qui devra être prêté aux associations du Dévoluy qui en ont l'utilité et rendu à la collectivité si l'association venait à disparaître.

6- Partenariats sportifs – conventions et attribution des subventions

Depuis deux ans, la commune attribue une aide financière à 3 sportifs prometteurs dont les résultats en ski sont remarquables et portant les couleurs du Dévoluy. Il est proposé de reconduire ce partenariat avec ces 3 sportifs : Vincent BUAITTI, Cyprien SARRAZIN, Loan VEYRET dans les mêmes conditions que l'année dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition ; attribue :

- 9.000 € à Cyprien SARRAZIN
- 2.000 € à Vincent BUIATTI
- 1.000 € à Loan VEYRET

autorise Mme le Maire signer les conventions de partenariat avec les sportifs ou les clubs et associations supports.

7- Cabanes Pastorales – Programme de rénovation thermique et de mises aux normes – Demandes de subventions

Suite à la réunion avec les présidents des groupements pastoraux, un inventaire et un état des lieux précis des cabanes pastorales ont été réalisés par le service technique. Compte tenu des priorités définies par les présidents, un programme de travaux pluriannuel a été défini :

Une première tranche, d'un coût prévisionnel de 146 150 € HT qui vise la rénovation thermique, la mise aux normes de certaines cabanes (eau, salle de bains et toilettes, électricité) est prévue. Un dossier de subvention doit être déposé avant la fin du mois. Sont concernées : Les cabanes concernées sont celles des quartiers du Mas « Pierre Baudinard » et du Charnier « bas » pour le secteur de St Disdier ; celles d'Aurouze « haut » pour le secteur d'Agnières, celle de Pied Gros secteur de St Etienne.

Il est proposé de solliciter des subventions selon le plan de financement suivant :

- | | | |
|-----------------------------|------|--------------|
| - Europe (FEADER) et Région | 75 % | 109 612,50 € |
| - Autofinancement | 25 % | 36 537,50 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté ; autorise le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de la DDT, guichet unique pour la mesure 7.6.2. ; sollicite les subventions selon le plan de financement présenté et autorise le maire à signer tout acte afférant à ces demandes.

8- Centre de bien-être - Marché de maîtrise d'œuvre avec DHA – avenant n° 4

La maîtrise d'œuvre du centre de bien-être a été confiée à une équipe dont le mandataire est le cabinet d'architecture DHA. Un avenant est proposé pour prendre en compte le travail réalisé pour la passation d'un marché « éléments scénographiques » (équipements sons et lumière). D'un montant de 8 000 €, il porte le marché de maîtrise d'œuvre à 798 467,78 € HT.

La commission des marchés s'est réunie le 10 avril à 18 H et a donné un avis favorable à la conclusion de cet avenant. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, le projet d'avenant présenté et autorise le maire à signer cet avenant.

Mme le Maire donne la parole à Mme VILLOIN qui précise qu'il n'y a pas de problèmes sur la commune et pas de souci sur les budgets communaux. Elle annonce qu'elle partira de son poste en septembre 2018 et sera remplacée par Mme MANICACCI.

Séance levée à 19H25.

